



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°05 DU SAMEDI 18/09/2021

Réunion du 13 Septembre 2011

Président : M. BOUGUERRA Momo

Présents : Mrs CHEUCLE Christian, GRAND René

COURRIER RECU

USGF LA FOUILLOUSE : concerne votre forfait du 12 septembre en D5 poule E. Transmis à la commission des Règlements
USGF LA FOUILLOUSE : concerne votre mail du 09 septembre. Noté
FC. ST MARCELLIN : concerne votre mail du 10 septembre. Noté
RHINS TRAMBOUZE : concerne votre mail du 09 septembre. Transmis à la Délégation.
FC ROANNE : concerne votre mail du 09 septembre. Transmis à la Délégation.
ST PRIEST : concerne votre mail du 07 septembre. Noté.
FC. BOIS NOIRS : concerne votre mail du 09 septembre. Transmis à la Délégation.
FC DU MONTAGNES DU MATIN : concerne votre mail du 08 septembre. Le président de la commission vous a répondu par téléphone
FC GENILAC : concerne votre mail du 10 septembre. Veuillez renouveler votre demande avec vos motivations.
PAYS DE COISE : concerne votre mail du 07 septembre. Noté
ANZIEUX FOOT : concerne votre forfait du 12 septembre en D5 poule E. Transmis à la commission des Règlements
US METARE : concerne votre mail du 10 septembre. Aucun retour du club ABH. Transmis à la commission des Règlements
US VILLARS : concerne votre mail du 11 septembre. Votre mail ne contient aucun motif. Transmis à la commission des Règlements
TORANCHE F. CLUB : concerne votre mail du 05 septembre. Le président de la commission vous a répondu par téléphone
AS CHATEAUNEUF : concerne votre mail du 11 septembre. Transmis à la commission des Règlements
ENT.S HAUT FOREZ : concerne votre mail du 08 septembre. Noté. Remerciements
AS ST JUST ST RAMBERT : concerne votre mail du 08 septembre. Noté
US RENAISSANCE APCHONNAISE : concerne votre mail du 13 septembre. Noté
AS PORTUGAIS ST ETIENNE : concerne votre mail du 12 septembre. Transmis à la commission des Règlements
FC DE OUCHES : concerne votre mail du 12 septembre. La participation à la Coupe VALEYRE est liée à la participation de la Coupe de la LOIRE. Inscription impossible
FC BOURGUISAN : concerne votre mail du 13 septembre. Noté
FAISSAL BESSAA (arbitre) : concerne votre problème de FMI. Noté
ENTS HAUT FOREZ : concerne votre mail du 11 septembre. Noté

FORFAIT

Toutes les équipes de D5 poule F sont priées de prendre note du forfait général de l'équipe de Rive de Gier 3.

MODIFICATION PROGRAMMATION

Le match N°51189.1 en D 5 poule E : USG FOUILLOUSE / ST MARCELLIN prévu le dimanche 26 septembre se jouera à **13h00** au lieu de 15h00 même terrain. Les équipes et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note

Le match N°50404.1 en D3 poule C : USGF / SUC TERRENOIRE prévu le samedi 25 septembre se jouera **le dimanche 26 septembre à 15h00** sur le terrain même terrain. Les équipes et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Suite à l'entente des clubs US RENAISSANCE et ST HAON LE VIEUX le match de Coupe de la Loire N°52604.1 devient USRASH / ROANNE FC. Les équipes et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.